

**COMPTE-RENDU DE
L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 16 mars 2024**

ORDRE DU JOUR :

- Accueil, émargement des présent(e)s et représenté(e)s
- Présentation des rapports statutaires (rapport moral et d'activités, rapport financier) de la saison 2022/2023
- Débats et votes des rapports
- Projet de budget 2024/2025
- Fixation du montant de la cotisation de la saison 2024/2025
- Divers
- Verre de l'amitié

La présidente ouvre la séance à 10 heures 30 à la Salle VIP Pierre Dumoulin du Complexe sportif du Barrou de Sète.

On dénombre quarante cinq adhérents présents et représentés. Le quorum étant atteint, l'AG peut valablement délibérer.

1. Rapport moral et rapport d'activités :

Mme Martine LOISEAU, nouvelle présidente élue lors du Conseil d'Administration du 12 juin 2023 en remplacement de Mme Mauricette VINCI remercie les nombreux adhérents ayant fait acte de présence à cette assemblée générale ordinaire. Elle informe que le changement de lieu de notre AG est lié aux faits que le Centre Clavel est fermé le samedi et que la Bourse du travail est également fermée le week-end. En tant que nouvelle présidente, elle tient à rendre hommage l'ancienne présidente Mme Mauricette VINCI qui assumé cette tâche depuis de très nombreuses années comme elle tient aussi à remercier Philippe VANDERLINDEN et Mauricette pour avoir assumé de manière bénévole les cours de gymnastique pendant plus de 20 années. Elle remercie enfin le bureau et le CA pour le travail accompli et tous les adhérents bénévoles qui donnent de leur temps pour faire vivre l'ASM que ce soit au niveau des activités sportives organisées ou au niveau de la gestion de l'association.

Elle rappelle que l'objectif de cette mandature est de consolider le travail fait par le bureau et de donner autant que possible une nouvelle dynamique aux activités offertes par l'ASM. Cette dynamique a commencé par le recrutement de 2 coachs professionnels pour assurer les cours de gymnastique et va se poursuivre avec le projet de cours de sophrologie. Les retours sont très positifs et elle note avec satisfaction une très bonne ambiance au sein des deux cours.

Concernant la « modernisation » de notre communication, elle indique que le site Internet de l'ASM va être mis en ligne avec une page Facebook et Instagram. Elle rappelle que Sabrina et Anthonie ici présents nous ont fait la gentillesse de créer bénévolement ce site Internet.

Donc un grand merci à eux car ce travail nécessite beaucoup de temps et de compétence..Ces nouveaux outils devraient permettre d'augmenter la visibilité de l'ASM et par conséquent les adhésions.

Elle indique par ailleurs que ASM participera en septembre 2024 à la journée des associations organisée par la mairie tous les 2 ans. Cette participation nous permettra de présenter au mieux notre association et pouvoir continuer cette dynamique. Nous reproposerons des cours de sophrologie qui pourront peut-être attirer d'autres personnes.

Elle passe la parole ensuite à Mohand ACHERAR, Secrétaire qui précise le déroulé de cette AG et procède à la présentation du rapport d'activités de la saison 2022-2023.

Rapport d'activités

Mohand note que l'ASM, comme de nombreuses structures sportives, est encore affectée par les conséquences de la pandémie du COVID 19. Cet impact négatif se traduit notamment par le fait que plusieurs anciens adhérents n'ont pas renouvelé leurs adhésions en 2023 et que l'on a pas encore retrouvé le niveau d'adhérents d'avant la pandémie.

1. Ouverture de la salle de musculation au cours de l'été 2023

Comme depuis 3 ans, une demande d'ouverture a été adressée aux service des sports qui a répondu favorablement en nous permettant d'accéder à la salle : lundi, mardi jeudi et vendredi de 9h à 12h. Cette ouverture estivale s'est déroulée normalement grâce à la mobilisation de plusieurs adhérents bénévoles que l'on remercie.

Mesures sanitaires :

Il a été décidé de continuer à appliquer les mesures sanitaires COVID 19 (mise à disposition de gel hydro-alcoolique de nettoyage et de papier pour la désinfection du matériel après chaque usage par les adhérents). Malgré son coût, cette mesure a été maintenue pour assurer le maximum de propreté et d'hygiène dans la salle.

2. Mise en œuvre de la Saison 2022-2023

Diverses actions ont été menées par le bureau et certains membres du CA pour l'ouverture de la saison 2022/2023

- Mise en place de fiches d'inscription préremplies pour faciliter les adhésions 2023/2024
- Réalisation d'affiches et de flyers, communiqué de presse pour faire connaître l'ASM
- Poursuite de l'utilisation du nouveau logiciel PAHECO de comptabilité et de gestion de l'association. Dominique fera un exposé dans le rapport financier
- Organisation de plusieurs séances d'entretien et réparation du matériel. Ces travaux ont permis de faire des économies substantielles, grâce à la mobilisation de plusieurs bénévoles et plus particulièrement de Dominique dont les compétences ont permis de réparer et donner une seconde vie à la presse *Body Solid*. Merci à tous.
- Poursuite des rencontres avec Sabrina et Antonie graphiste et webmaster pour avancer la mise en place d'outils de nouveaux outils de communication via Internet : Site Internet, page Facebook, ...). Ces outils devraient nous permettre de toucher un public plus large, notamment les jeunes. A ce sujet, il faut souligner que Sabrina Vinci et Antonie assurent de manière bénévole ce travail.
- Au cours de cette AG, Dominique a fait une présentation du nouveau site Internet de l'ASM qui sera mis en ligne prochainement en mars 2024.

- Dominique a présenté un logiciel (conçu en VisualBasic) présentant un ensemble de vidéos de démonstration des différents mouvements de musculation. Ce logiciel sera installé sur un ordinateur à disposition des adhérents dans la salle de musculation. Pour ceux qui veulent approfondir leurs connaissances sur le rôle des différents muscles et articulations, ils pourront également avoir accès à des vidéos 3D sur l'anatomie du corps humain. L'AG remercie Dominique pour ce travail « titanesque » réalisé au cours de sa convalescence suite à son opération chirurgicale sur le tendon d'Achille.
- Organisation d'une rencontre avec M. MARQUES, maire-adjoint chargé des sports à la mairie de Sète pour faire le point un an après nos rencontres avec le directeur adjoint M. GUYOT concernant la nécessité de procéder à la rénovation de la salle de musculation. Les trois points à retenir de cet échange sont :
 - le constat partagé sur la nécessité de la rénovation de la salle de musculation,
 - le coût élevé d'une rénovation compte tenu de l'état général du Centre CLAVEL
 - M. MARQUES suggère de rechercher des solutions alternatives, notamment avec la récupération des logements des gardiens. A suivre !
- Participation de l'ASM à une exposition d'œuvres effectuées dans le cadre d'un évènement organisé en partenariat avec l'association LATELIER sur le thème du "Corps". Quelques œuvres ont été réalisées dans la salle de musculation et exposées au public entre le 25 mars et le 8 avril 2023.

3. Activité du Conseil d'administration (CA) et du Bureau

Au cours de cette période, le CA a tenu 4 réunions (12/06/2023, 04/09/2023, 02/10/2023, 04/03/2024) précédées par des réunions du Bureau. Au cours de ces réunions les points suivant ont été abordés :

- Élection du nouveau bureau suite au renouvellement du CA
- Organisation de la rentrée, notamment des permanences
- Budget, gestion financière et administrative de la situation
- Demandes de subvention au Département de l'Hérault et à la mairie de Sète
- Validation des comptes de la saison 2022/2023 de l'ASM à présenter à l'AG 2024.

Rappelons que ces réunions de CA sont précédées par des réunions du Bureau pour les préparer.

2. Rapport financier :

Dominique BRULAY trésorier de l'ASM, présente le rapport financier de la saison 2022/2023 (qui commence le 1^{er} septembre 2021 et se termine le 31 août 2022) ; ceci à l'aide d'un diaporama pour que tout le monde puisse suivre la présentation des comptes.

Concernant les produits, leur montant total s'élève à 10813,11 €. La première source des produits de l'ASM demeure encore les cotisations des adhérents dont le montant total s'élève à 10 076,00 € et représente près de 93,2 % des produits. Cette année encore, on note le faible nombre d'adhérents (104). Nous avons une seule subvention de 500 € du Département de l'Hérault.

Concernant les charges dont le montant total est de 11 877,88 €, les reversements à la FSGT (licences et assurances) dont le montant total est de 4 383,98 € représente 36,9 % des charges. Il constitue encore cette année la plus grande dépense suivie par les charges de personnel (2415,40 € salaires et charges) et les achats et entretien du matériel (2445,40 €).

L'exercice 2022-2023 présente un déficit 1064,77 €, lié encore cette année à la faiblesse du nombre de cotisants (104 adhérents) et aux dépenses contraintes. Ce deuxième exercice déficitaire qui s'ajoute aux deux précédents nous alerte sur la nécessité d'augmenter sensiblement le nombre d'adhérents et de rechercher d'autres sources de financement .

Après présentation des rapports financiers, il a été proposé de passer aux votes à main levée des rapports. Après votes, les rapports (moral et financier) ont été adoptés à l'unanimité des membres présents et représentés.

Concernant le bilan, le montant des actifs de l'ASM est de 21 557,62 € répartis entre le livret d'épargne (17 794,70 €) le compte courant (3 588,60 €) et fonds de caisse (174,32 €).

Il faut préciser ici que la vérification des comptes a été confiée par l'AG à Claude Frances et Gérard Camelio qui ont acceptée cette charge.

Proposition d'augmentation du fonds de réserve

Compte tenu de l'ancienneté du matériel coûteux, notamment du tapis roulant et de la forte probabilité de procéder à son renouvellement, il est proposé d'augmenter le fonds de réserve actuel de 10 000 € à 13 000 €. Cette proposition est adoptée à l'unanimité.

3. Projet de budget 2023/2024

Dominique présente le projet de budget en cours 2023/2024. Ce budget d'un montant global de 12 247,72 € sur la base de 107 adhérents. Le montant des charges prévues est de 11 400,08 € dont 6045,08 € sont déjà réalisées en mars 2024. Suite au recrutement des 2 coachs pour la gymnastique, les charges de personnel ont plus que doublé s'élevant à 6531,47 € (URSSAF comprise). Pour compenser, il a été décidé de diminuer le nombre de licenciés à la FSGT. Les adhérents sans licences FSGT sont couverts par une assurance collective souscrite auprès de la MACIF (environ 4 € par adhérent). Les charges d'entretien du matériel ont été également réduites.

Le total des recettes s'élèvent à 12 169,72 €, faisant apparaître un léger excédent de trésorerie de 769,64 €. A noter que cette année nous avons reçu une subvention de fonctionnement de 500 € de la part de la mairie. Ajoutons qu'à ce jour nous ne connaissons pas encore le montant de la subvention qui nous sera attribuée par département de l'Hérault.

Un débat s'en est suivi sur les pistes pour faire baisser les dépenses et augmenter les ressources : développer la publicité autour de nos activités pour avoir plus d'adhérents, appel au mécénat, demandes de subventions de fonctionnement à la Mairie et au Département ,etc.

4. Montant des cotisations 2024/2025 :

Une discussion est entamée sur le montant de la cotisation pour l'année 2024/2025 dont le montant n'a pas été augmenté depuis plusieurs années. Aussi, il a été décidé d'augmenter la cotisation de 10 €. Donc 130 € par an pour la musculation et aussi pour la gymnastique dans la mesure où nous avons recruté 2 animateurs que nous payons. Le tarif étudiant est porté à 100 €.

Le tarif dégressif sera appliqué pour les inscriptions tardives à partir de janvier 2024.

5. Divers

1. accident de travail de l'animatrice de la gymnastique Mme Brigitte KERDRAON

L'AG est informée du problème de « l'accident de travail » de l'animatrice de la gymnastique Mme Brigitte KERDRAON survenu le 5 décembre 2023. Dominique a eu à gérer depuis décembre 2023 ce problème avec l'Assurance maladie et à ce jour. Le dossier est en cours

et n'a pas encore trouvé de dénouement à ce jour dans la mesure où nous avons fait de réserves quant à cette déclaration en accident de travail.

2. Affiliation à la FSGT.

Lors de l'AG 2021, suite à la discussion relative à la question de l'affiliation de l'ASM à la FSGT, il a été décidé d'approfondir la question au cours de l'année et de prendre une décision à l'AG 2023. Cet approfondissement n'étant pas encore fini, Il a été décidé de continuer la réflexion et de continuer à nous affilier à la FSGT.

3. Mise en place prochaine de badges

La mairie nous informe de la prochaine mise en place de badges pour entrer au Centre sportif Clavel. Aux dernière nouvelles, Il est prévu de donner un seul badge par association ou club ; ce qui va poser de sérieux problèmes de gestion des entrées pour les clubs et associations. Il est proposé de voir les autres clubs utilisant le Centre Clavel pour en discuter et proposer des solutions aux problèmes que cette mise en place badges va générer.

Toutes les questions à l'ordre du jour étant épuisées, la séance est levée à 11h50 pour faire suite à un moment convivial autour du verre de l'amitié accompagné d'un buffet.

La Présidente :
Martine LOISEAU



Le secrétaire :
Mohand ACHERAR

